Le lac de la Thésauque

Le lac de la Thésauque a été créé en 1973 **sur les communes de Nailloux et de Montgeard,** afin de répondre aux attentes en sites de loisirs et en détente des populations locales.

La proximité du site par rapport à la ville de Toulouse, l'accroissement démographique de cette dernière et les infrastructures créées afin de mieux desservir le territoire (A 66), ont permis aux urbains de profiter de la qualité du site. De plus, ils peuvent **se restaurer sur place et pratiquer des activités de loisirs**.

Le lac de la Thésauque se situe **sur un bassin versant de 1 117 ha**, il est constitué d'un barrage de classe C (digue supérieure à 5 m et inférieure à 20 m) permettant **la retenue de 33 ha de plan d'eau**. Ce barrage fait l'objet d'une surveillance hebdomadaire par nos équipes en lien avec un prestataire spécialisé dans ce domaine.

Il n'est pas utilisé pour l'agriculture. Cette situation a rendu possible l'installation d'une végétation riveraine formant des zones écologiquement intéressantes tout en conciliant les enjeux touristiques.